

Administration de l'énergie—Loi

Le ministre prétend que ce n'est pas de sa faute si le prix de l'essence augmente. C'est d'après lui, la faute des maudits gouvernements provinciaux. Ils ont créé une taxe sur les routes. Mais il n'a pas parlé des sept taxes créées par le gouvernement fédéral. Il crée tellement de taxe qu'on va manquer de noms. La redevance d'indemnisation pétrolière à elle seule représente 74c. par gallon.

Vous souvenez-vous, monsieur l'Orateur, à quel point les Libéraux se sont insurgés et indignés à propos de la taxe de 18c. par gallon? C'était une honte, disaient-ils, 18c. par gallon d'essence! C'est absolument lamentable! Avez-vous seulement pensé aux consommateurs? Si vous votez pour les Libéraux, plus question de la taxe d'accise de 18c. par gallon. Non, mais à la place, il y aura une redevance d'indemnisation pétrolière de 24¢, une redevance d'indemnisation pétrolière de 4c. et je ne sais trop combien pour les autres redevances. Au bout du compte, l'automobiliste qui fait le plein d'essence à Ottawa, à Montréal ou ailleurs se trouve à payer son essence plus cher que s'il vivait aux États-Unis où pourtant le pétrole est au cours mondial.

Le ministre était fier d'annoncer qu'il allait remettre les producteurs de l'ouest à leur place. Il n'était pas question qu'ils vendent leur brut au restant du pays au cours mondial. Il faudrait qu'ils le vendent moins cher que le cours mondial. Il allait leur montrer de quel bois il se chauffe. Malheureusement, ce sont les consommateurs qui font les frais de l'affaire. La sincérité n'est pas l'apanage des Libéraux.

L'une des nouvelles redevances prévues par le bill devrait profiter directement aux consommateurs. Elle devrait amener la réduction du prix de l'essence pour les consommateurs, mais ce n'est pas le cas. Là encore, c'est parce que le gouvernement a manqué à ses promesses, qu'il n'a pas tenu sa parole et à cause de toutes ses chicanes. Je veux parler de la redevance à l'exportation du pétrole. Étant donné que les producteurs canadiens ne peuvent vendre le brut qui alimente les chaudières au prix mondial, le gouvernement va exiger que l'on vende le pétrole aux Américains au cours mondial. Le gouvernement a donc imposé une taxe à l'exportation pour combler l'écart entre les prix.

Je voudrais revenir en arrière et expliquer d'où vient cette taxe à l'exportation et comment les divers ministres libéraux qui se sont succédé ont exploité et trompé les Canadiens à ce sujet. La taxe a été imposée au début d'octobre 1973 par un gouvernement minoritaire. Le taux d'inflation était alors d'environ 5 p. 100. C'était épouvantable! Le Nouveau parti démocratique a dit: «Si vous ne faites pas baisser l'inflation, nous renverserons votre gouvernement minoritaire!» Dans un discours prononcé à la Chambre le 7 septembre 1973, je pense, le premier ministre (M. Trudeau) a donc dit: «Je vais juguler l'inflation en bloquant le prix du pétrole, du pain et du lait. Je vous sauverai de l'inflation en vous faisant subventionner par l'ouest du Canada.» Voilà l'origine du concept de l'ouest du Canada. Il provient du discours prononcé le 7 septembre 1973. Le ministre a eu l'audace de dire hier que ce sont les hommes politiques de l'Ouest qui ont causé le mouvement séparatiste dans cette région du pays. Pourtant, c'est le ministre lui-même et ses collègues qui ont donné naissance à ce mouvement...

Des voix: Bien dit!

M. Andre: ... en disant que l'Ouest subventionnerait le parti libéral et le garderait au pouvoir.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Et, comme de raison, il y eut la guerre au Moyen-Orient en octobre 1973. L'OPEP décréta un embargo et le prix du pétrole brut monta en flèche. Le Canada s'est mis à geler. Évidemment, nous ne pouvions nous attendre que les provinces de l'Est qui importaient leur pétrole paient le prix, alors énorme, de \$8 le baril de brut quand les autres provinces pouvaient acheter le leur de l'ouest du Canada à \$4 le baril. A l'insistance, donc, de l'honorable Robert Stanfield, chef de l'opposition, et malgré les hésitations du premier ministre, le gouvernement établit un prix unique pour le pétrole brut, ainsi qu'une taxe à l'exportation dans le but de récupérer la différence entre les prix canadien et américain.

Celui qui était ministre de l'Énergie à l'époque, M. Donald Macdonald, a voulu rassurer les producteurs en leur déclarant que le produit de cette taxe leur serait versé de droit. Puis le coût de ces subventions à l'importation commença à grimper et ce libéral d'une honnêteté à toute épreuve, Donald Macdonald, annonça aux producteurs, le 21 novembre 1973, qu'il ne pouvait leur verser cet argent, puisque le gouvernement en avait besoin pour payer les subventions. Il leur proposa donc de partager moitié-moitié: 50 p. 100 pour aider à subventionner les importations, 50 p. 100 à remettre aux producteurs par ce que c'était leur dû. Six jours plus tard, entre Noël et le premier de l'an, sans risquer d'attirer l'attention des journalistes, l'honorable Donald Macdonald déclara en s'excusant que le gouvernement allait tout garder.

Cette date devait marquer le début du conflit entre l'Est et l'Ouest, entre le gouvernement fédéral et les provinces de l'Ouest. En premier lieu, le gouvernement était tout à fait disposé à exploiter une région plus faible pour rester au pouvoir. En deuxième lieu, il n'avait aucune hésitation à oublier ses promesses au fur et à mesure qu'il les faisait s'il croyait qu'il pouvait s'en tirer à bon compte et si cela convenait à ses fins. La taxe à l'exportation allait permettre de subventionner les importations. De cette façon, l'Ouest contribuait plus que sa juste part à l'uniformisation du prix de l'énergie au Canada.

• (1720)

Cet argent n'était pas suffisant. Dans le budget de 1975, le ministre des Finances de l'époque, l'honorable John Turner, déclara qu'il fallait prélever une taxe d'accise sur l'essence pour aider à payer les importations de pétrole brut. Ainsi, une taxe de 9c. le gallon fut imposée pour aider à payer les importations.

Est ensuite venu le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) qui a annoncé que le pays allait se doter d'un système de pondération du prix du pétrole. Il a imposé abusivement la redevance d'indemnisation pétrolière et l'a même relevée illégalement. J'y viens dans un instant. Il a ajouté que désormais les sommes perçues grâce à cette redevance allaient servir à subventionner les importations.

Qu'est-il arrivé à la taxe d'accise sur l'essence et à la taxe à l'exportation? L'année dernière, ces deux taxes ont rapporté 1,414 millions de dollars. A-t-on utilisé ces fonds pour subventionner les importations? Non. On les a versés dans le Trésor général. Les consommateurs payaient déjà une taxe d'accise et, indirectement, une taxe à l'exportation. En plus de cela, le